



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

outre-mer : administration centrale

Question écrite n° 41788

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de l'outre-mer de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent, ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs.

Texte de la réponse

L'administration centrale du ministère de l'outre-mer occupe une partie de l'ensemble immobilier sis au 27, rue Oudinot. Sur un total de 11 762 mètres carrés, elle en occupe 5 853, le reste étant affecté à certains services de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères et à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger. Les locaux sont pour l'essentiel des bureaux et des salles de réunion. S'y ajoutent des locaux techniques tels qu'une salle informatique (serveurs), deux locaux dédiés au standard téléphonique et à l'autocommutateur, deux galeries de conservation de registres de l'état civil et de documentation. La surface moyenne par agent est de douze mètres carrés. Le coût approximatif par agent des loyers et charges est de 1 285 euros par an.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41788

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4624

Réponse publiée le : 9 novembre 2004, page 8884